

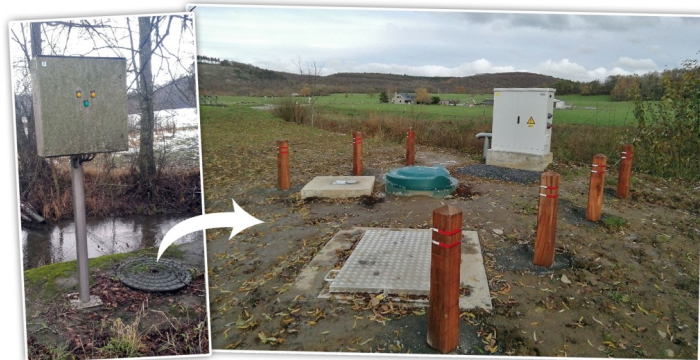


Actions 17Le0302 & 10Le0548

À Grune, les berges du ruisseau de Bagneux (affluent du Roly), sujettes à l'érosion, ont été renforcées dernièrement par la commune de Nassogne (en partenariat avec le service cours d'eau de la province de Luxembourg) grâce au placement de gros enrochements (action N°17Le0302). Les poteaux électriques qui se trouvaient dans le cours d'eau ont également été enlevés.



Une bonne nouvelle pour la vie aquatique! Dans la rue des Grottes à Han-sur-Lesse, une nouvelle station de relevage a été placée afin de refouler les eaux usées d'une partie du quartier du Mwé Tchinn vers la station d'épuration et éviter ainsi le rejet dans le Ruisseau de la Planche. Les travaux ont été réalisés par la Ville de Rochefort en partenariat avec l'INASEP et cofinancés par la SPGE (action N°10Le0548).



Concours du plus bel arbre de Noël... Sans sapin !



L'association "Terre-en-vue", en partenariat avec 11 autres associations, lance son traditionnel concours de sapin de Noël sans sapin ! À gagner : un week-end à la Bergerie d'Acremont, près de Bertrix. Toutes les modalités du concours sont à retrouver via l'adresse suivante :

https://terre-en-vue.be/actualite/article/concours-sapins-de-noel-2020?var_mode=calcul



Wallonie



Contrat de rivière Lesse ASBL — N° d'entreprise : 0894.160.351 — N° de compte ING : BE46.3630.1997.6481 — RPM : Dinant
Le Contrat de rivière Lesse est financé par le Service Public de Wallonie, la Province de Namur, et les communes de Beauraing, Bertrix, Bièvre, Ciney, Daverdisse, Dinant, Gedinne, Houyet, Libin, Libramont-Chevigny, Marche-en-Famenne, Nassogne, Paliseul, Rendueux, Rochefort, Saint-Hubert, Tellin, Tenneville et Wellin.
Si vous ne souhaitez plus recevoir le Courrier de la Lesse, signalez-le-nous par mail à info@crlesse.be ou en nous téléphonant au 084/222.665.



Saviez-vous que ?

Saviez-vous que l'apport de matières organiques dans l'eau peut mener à l'asphyxie des organismes qui s'y trouvent ?

Un apport de nutriments (principalement l'azote et le phosphore) conduit à une surproduction d'algues qui, une fois mortes, sont dégradées par des bactéries. Ces bactéries présentes dans l'eau augmentent de façon exponentielle. Elles consomment de grandes quantités d'oxygène dissous dans l'eau et peuvent provoquer l'eutrophisation du milieu. La diminution de la concentration en oxygène peut être fatale pour de nombreuses espèces animales et végétales. Il n'est pas rare d'observer des remontées spectaculaires de poissons à la surface lors d'une chute rapide du taux d'oxygène dans l'eau. De plus, certaines espèces de bactéries peuvent produire des toxines ou des gaz toxiques (dioxyde de carbone, sulfure d'hydrogène, méthane) néfastes pour de nombreux organismes (poissons, macro-invertébrés,...). Les rejets **d'égouts** et les ruissellements chargés en **engrais** sont les principales causes d'eutrophisation. Une autre source de pollution, beaucoup moins connue et également responsable de ce phénomène, ce sont **les tontes de pelouses et autres déchets de jardinage**.

Cet apport organique de déchets verts est aussi dégradé par les bactéries, ce qui nécessite de l'oxygène. Ressource qui devient donc rare pour la faune et la flore présentes dans l'eau... A noter que l'impact est plus grand dans certaines circonstances comme un débit faible, une longue stagnation dans l'eau, ou une température élevée.

Un article de Laura Noël, stagiaire au CR Lesse.

Source : <https://inra-dam-front-resources-cdn.brainsonic.com/ressources/afile/412484-2dddc-resource-expertise-eutrophisation->

